



La Région Réunion et la Caf de La Réunion signent une convention en faveur de la restauration scolaire des lycéens

Saint-André, le 26 novembre 2024

Huguette BELLO Présidente de La Région Réunion et la Caf de La Réunion représentée par son Directeur Guillaume LACROIX et Harry-Claude MOREL Président du Conseil d'Administration réaffirment leur engagement en faveur des familles réunionnaises à travers la signature officielle de la Convention relative à la Prestation Accueil Restauration Scolaire (PARS). Cet événement, qui s'est tenu aujourd'hui 26 novembre au Lycée Mahatma Gandhi à Saint-André, marque une étape clé dans la lutte contre les inégalités alimentaires et le renforcement du pouvoir d'achat des familles.

Un soutien majeur pour les familles réunionnaises

Grâce à cette convention, la Caf de La Réunion mobilisera près de **5 millions d'euros** en 2024 pour subventionner les repas scolaires de près de **15 000 lycéens**. Ce soutien s'inscrit dans une dynamique de réduction des inégalités sociales et vise à faciliter l'accès des élèves les plus modestes aux cantines scolaires, en atténuant le coût des repas.

Depuis son instauration en 1993 à La Réunion, la PARS est un levier essentiel d'action sociale, adapté aux spécificités des Départements d'Outre-Mer. Une avancée récente, portée conjointement par la Région et la Caf auprès des autorités nationales, a permis de revaloriser le montant forfaitaire de la prestation à **2,15 € par repas** par décret n°2024-366 du 22 avril 2024 (contre 0,31 € par repas les années précédentes).

La "Kantine à 1 euro" : un modèle novateur

En complément de la PARS, la Région Réunion a instauré, dès la rentrée scolaire 2023, le dispositif "Kantine à 1 euro". Appliqué dans les 45 lycées publics de l'île, ce dispositif permet aux élèves de bénéficier d'un repas complet (entrée, plat, dessert) pour seulement 1 euro, en mettant à l'honneur les produits locaux et en favorisant les circuits courts.

Ce programme répond à trois objectifs :

- Améliorer l'alimentation des lycéens pour favoriser leur réussite scolaire ;
- Réduire les inégalités alimentaires sur le territoire ;
- Soutenir le pouvoir d'achat des familles réunionnaises, avec un gain estimé de **300 euros par an et par enfant**.

Un partenariat durable et responsable

La convention signée aujourd'hui illustre une coopération de longue date entre la Région et la Caf. Celle-ci repose sur un cadre contractuel précis, garantissant la transparence et l'efficacité des fonds alloués. En contrepartie, des dispositifs de contrôle rigoureux seront mis en place par la Caf, tandis que la Région s'engage à prévenir les impayés et à maintenir un haut niveau de qualité dans la restauration scolaire.

Ce partenariat s'inscrit pleinement dans une vision partagée pour le bien-être des jeunes générations et l'équité sociale à La Réunion.

Contacts presse :

Région Réunion :

Marine CLAIN - Chargée de communication :
0693 66 19 10 – marine.clain@cr-reunion.fr

Caf de La Réunion :

Valérie LOPEZ - Responsable Communication :
0692 70 34 06 – valerie.lopez@caf974.caf.fr